

## **LA DÎME ET LES OFFRANDES**

**DANS CETTE VIDÉO, LE PASTEUR LAURENT JOLY PARTAGE SUR LES FINANCES ET CE QUE LA BIBLE NOUS DIT SUR CE SUJET. BEAUCOUP DE CROYANTS ESTIMENT QUE, S'ILS ONT DONNÉ LEUR VIE À JÉSUS-CHRIST, CELA CONCERNE SEULEMENT LES CHOSES "SPIRITUELLES". MAIS QU'EN EST-IL DE L'ARGENT, DE CE QUE L'ÉCRITURE APPELLE LA DÎME ET LES OFFRANDES FINANCIÈRES ? RÉFLEXIONS SUR CE THÈME AU REGARD DE LA NOUVELLE ALLIANCE EN JÉSUS-CHRIST.**

**TEXTE(S) BIBLIQUE(S) S21 = VERSION SEGOND 21 DE LA BIBLE**

<https://youtu.be/6hSLxpeH8o4>

### Matthieu 23.23 (S21)

23 »Malheur à vous, spécialistes de la loi et pharisiens hypocrites, parce que vous versez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin et que vous laissez ce qu'il y a de plus important dans la loi: la justice, la bonté et la fidélité. C'est cela qu'il fallait pratiquer, sans négliger le reste.

### Proverbes 3.9–10 (S21)

9 Honore l'Éternel avec tes biens et avec les premiers de tous tes produits!  
10 Alors tes greniers seront abondamment remplis et tes cuves déborderont de vin nouveau.

### Lévitique 27.30 (S21)

30 »Toute dîme de la terre, soit des récoltes de la terre, soit du fruit des arbres, appartient à l'Éternel; c'est une chose consacrée à l'Éternel.

Malachie 3.10

10 Apportez toutes les dîmes à la maison du trésor afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison. Mettez-moi ainsi à l'épreuve, dit l'Éternel, le maître de l'univers, et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les fenêtres du ciel, si je ne déverse pas sur vous la bénédiction en abondance.

Matthieu 6.33–34

33 Recherchez d'abord le royaume et la justice de Dieu, et tout cela vous sera donné en plus.

34 Ne vous inquiétez donc pas du lendemain, car le lendemain prendra soin de lui-même. A chaque jour suffit sa peine.

**Hébreux 5–7 (S21)**

1 En effet, tout grand-prêtre pris parmi les hommes est établi en faveur des hommes dans le service de Dieu afin de présenter des offrandes et des sacrifices pour les péchés.

2 Il peut avoir de la compréhension pour les personnes ignorantes et égarées, puisqu'il est lui-même aussi sujet à la faiblesse.

3 C'est d'ailleurs à cause de cette faiblesse qu'il doit offrir des sacrifices pour ses propres péchés aussi bien que pour ceux du peuple.

4 Personne ne peut s'attribuer l'honneur de cette charge à moins d'être appelé par Dieu comme l'a été Aaron.

5 Christ non plus ne s'est pas attribué la gloire de devenir grand-prêtre, il la tient de celui qui lui a dit: Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui!

6 Il dit aussi ailleurs: Tu es prêtre pour toujours à la manière de Melchisédek.

7 Pendant sa vie terrestre, Christ a présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et il a été exaucé à cause de sa piété.

8 Ainsi, bien qu'étant Fils, il a appris l'obéissance par ce qu'il a souffert.

9 Et parfaitement qualifié, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel,

10 car Dieu l'a déclaré grand-prêtre à la manière de Melchisédek.

11 Nous avons beaucoup à dire à ce sujet, et des choses difficiles à expliquer parce que vous êtes devenus lents à comprendre.

12 Alors que vous devriez avec le temps être des enseignants, vous en êtes au point d'avoir besoin qu'on vous enseigne les éléments de base de la révélation de Dieu; vous en êtes arrivés à avoir besoin de lait et non d'une nourriture solide.

13 Or celui qui en est au lait est inexpérimenté dans la parole de justice, car il est un petit enfant.

14 Mais la nourriture solide est pour les adultes, pour ceux qui, en raison de leur expérience, ont le jugement exercé à discerner ce qui est bien et ce qui est mal.

1 C'est pourquoi, laissant les bases de l'enseignement relatif au Messie, tendons vers la maturité sans avoir à reposer le fondement du renoncement aux œuvres mortes, de la foi en Dieu,

2 de l'enseignement concernant les baptêmes et l'imposition des mains, de la résurrection des morts et du jugement éternel.

3 C'est ce que nous ferons, si Dieu le permet.

4 En effet, ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté au don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit,

5 qui ont goûté à la bonne parole de Dieu et aux puissances du monde à venir,

6 et qui pourtant sont tombés, il est impossible de les amener une nouvelle fois à changer d'attitude, puisqu'ils crucifient de nouveau pour eux-mêmes le Fils de Dieu et le déshonorent publiquement.

7 Lorsqu'une terre arrosée de pluies fréquentes produit des plantes utiles à ceux pour qui elle est cultivée, elle reçoit de Dieu sa part de bénédiction.

8 Mais si elle produit des ronces et des chardons, elle est jugée sans valeur, bien près d'être maudite, et on finit par y mettre le feu.

9 Même si nous parlons ainsi, bien-aimés, nous sommes convaincus qu'en ce qui vous concerne vous avez la meilleure part, celle qui est favorable au salut.

10 En effet, Dieu n'est pas injuste pour oublier votre œuvre et [le travail de] votre amour. Vous avez démontré votre amour pour son nom par les services que vous avez rendus et que vous rendez encore aux saints,

11 et nous désirons que chacun de vous fasse preuve du même zèle pour conserver jusqu'à la fin une pleine espérance.

12 Ainsi vous ne vous relâcherez pas, mais vous imiterez ceux qui, par la foi et la patience, reçoivent l'héritage promis.

13 Lorsque Dieu a fait la promesse à Abraham, comme il ne pouvait pas prêter serment par plus grand que lui, il a juré par lui-même

14 en disant: Certainement, je te comblerai de bénédictions et je multiplierai ta descendance.

15 C'est ainsi qu'après une attente patiente Abraham a obtenu ce qui lui avait été promis.

16 Or, les hommes jurent par plus grand qu'eux et le serment est une garantie qui met fin à toute contestation.

17 C'est pourquoi Dieu, voulant montrer plus clairement encore aux héritiers de la promesse le caractère irrévocable de sa décision, est intervenu par un serment.

18 Ainsi, par deux actes irrévocables dans lesquels il est impossible que Dieu mente, nous sommes puissamment encouragés, nous dont le seul refuge a été de saisir l'espérance qui nous était proposée.

19 Cette espérance, nous la possédons comme une ancre solide et sûre de l'âme; elle pénètre derrière le voile,

20 là où Jésus, établi grand-prêtre pour toujours à la manière de Melchisédek, est entré pour nous en précurseur.

1 Ce Melchisédek était roi de Salem et prêtre du Dieu très-haut. Il est allé à la rencontre d'Abraham alors que celui-ci revenait de la défaite infligée aux rois; il l'a béni

2 et Abraham lui a donné la dîme

de tout. D'après la signification de son nom, Melchisédek est d'abord roi de justice; ensuite il est roi de Salem, c'est-à-dire roi de paix.

3 On ne lui connaît ni père ni mère, ni généalogie, ni commencement de jours ni fin de vie, mais, rendu semblable au Fils de Dieu, il reste prêtre pour toujours.

4 Remarquez quelle est la grandeur de ce personnage, puisque le patriarche Abraham lui a donné [même] le dixième de son butin.

5 D'après la loi, ceux des descendants de Lévi qui remplissent la fonction de prêtre ont l'ordre de prélever la dîme sur le peuple, c'est-à-dire sur leurs frères, qui sont pourtant issus d'Abraham.

6 Mais Melchisédek, bien que ne figurant pas dans leur généalogie, a prélevé la dîme sur Abraham, et il a béni celui qui avait les promesses.

7 Or, indiscutablement, c'est l'inférieur qui est béni par le supérieur.

8 De plus, dans le cas des descendants de Lévi, ceux qui perçoivent la dîme sont des hommes mortels, tandis que dans le cas de Melchisédek, c'est quelqu'un dont on atteste qu'il est vivant.

9 En outre Lévi, qui perçoit la dîme, l'a pour ainsi dire aussi payée par l'intermédiaire d'Abraham.

10 Il était en effet encore dans les reins de son ancêtre lorsque Melchisédek est allé à la rencontre d'Abraham.

11 Si donc la perfection avait été possible à travers le ministère des prêtres lévites – car c'est bien sur lui que repose la loi donnée au peuple – était-il encore nécessaire que surgisse un autre prêtre, établi à la manière de Melchisédek, et qu'il soit présenté comme n'étant pas établi à la manière d'Aaron?

12 Puisque le ministère de prêtre a été changé, il y a nécessairement aussi un changement de loi.

13 En effet, celui que visent les passages cités appartient à une autre tribu, dont aucun membre n'a fait le service de l'autel.

14 De fait, il est parfaitement clair que notre Seigneur est issu de Juda, tribu dont Moïse n'a absolument pas parlé concernant la fonction de prêtre.

15 C'est plus évident encore quand cet autre prêtre qui surgit est semblable à Melchisédek,

16 établi non d'après un principe de filiation prescrit par la loi, mais d'après la puissance d'une vie impérissable.

17 De fait, ce témoignage lui est rendu: Tu es prêtre pour toujours à la manière de Melchisédek.

18 Il y a ainsi abolition de la règle précédente à cause de son impuissance et de son inutilité,

19 puisque la loi n'a rien amené à la perfection. Mais par ailleurs, il y a l'introduction d'une meilleure espérance, par laquelle nous nous approchons de Dieu.

20 Cela ne s'est pas fait sans prestation de serment.

21 En effet, si les Lévites sont devenus prêtres sans qu'un serment soit prêté, Jésus l'est devenu à travers le serment prêté par Dieu qui lui a dit: Le Seigneur l'a juré, et il ne se rétractera pas: 'Tu es prêtre pour toujours [à la manière de Melchisédek].'

22 C'est pour cela que Jésus est le garant d'une bien meilleure alliance.

.....